



Compte-rendu du Conseil d'Établissement No 3 – jeudi 7 avril 2022 (voté au CE du 08.06.2022)

Membres présents

- **Membres représentant l'administration**
 - Monsieur Damien GANIER, Proviseur, Président du C.E.
 - Monsieur TURELLIER Pierre-Yves, Attaché de Coopération Educative
 - Madame Corinne GADINI, Directrice Administrative et Financière
 - Monsieur Nicolas MINEUR, Proviseur-Adjoint
 - Monsieur Guy RAPP, Directeur de l'Ecole primaire

- **Membres invités à titre consultatif**
 - Madame Catherine SAGNELONGE, Consule Générale de France à Athènes
 - Madame Françoise DESCHAMPS, Conseillère Consulaire
 - Madame Nelly MULLER, Conseillère Consulaire
 - Madame Chantal PICHARLES, Conseillère Consulaire
 - Monsieur Ilias PAPPAS, Vice-Président du CVC SF
 - Monsieur Dimitri PELGRIN, Vice-Président du CVL SF

- **Membres élus représentant les personnels enseignants-d'éducation-ATOSS**
 - Madame Annie TERZIAN, représentante des enseignants du 1^{er} degré
 - Madame Claire LEBON, représentante des enseignants du 1^{er} degré
 - Madame Sophie ROUSSELOT-PAILLEY, représentante des enseignants du 1^{er} degré
 - Madame Alice BOTTON, représentante des enseignants du 2nd degré
 - Madame Caroline CAPSALAS, représentante des enseignants du 2nd degré
 - Monsieur Gille PORTIER, représentant des enseignants du 2nd degré
 - Madame Irène ANTONOPOULOU, représentante des enseignants de la section SH
 - Madame Areti-Dimitra DOUKA, représentante des enseignants de la section SH
 - Madame Nafsika CHRONOPOULOU, représentante des personnels ATOSS

- **Membres élus représentant les parents d'élèves**
 - Madame Anne-Sophie LAMBLIN-VLACHOS, représentante des parents (APE-SF)
 - Monsieur Théophanis ANGELOPOULOS, représentant des parents (APE-SF)
 - Monsieur Yannis VASSALOS, représentant des parents (CPE-SF)
 - Madame Mari LAVRENTIADOU, représentante des parents (APE-SH)
 - Monsieur Eleftherios MAKRAS, représentant des parents (APE-SH)

- **Membres élus représentant les élèves**
 - Monsieur Dimitri NELAI, représentant des élèves du lycée-SF

Membres excusés/absents

- Monsieur Constantin BOUBOUKIS, Directeur du collège SH
- Monsieur Manolis ALISSAVAKIS, Directeur du lycée SH
- Madame Nora ATHANASIOU, Conseillère Principale d'éducation
- Madame Hélène PAPATHANASSIOU, Directrice-adjointe du collège SH
- Madame Ioanna SAVVINIDOU, Directrice-adjointe du lycée SH
- Monsieur Guy BROCHARD, Conseiller Consulaire
- Monsieur Georges STAMATAKIS, Vice-Président du CVC SH

- Mademoiselle Marissa MALTA, Vice-Présidente du CVL SH
- Monsieur Marco NASSAR, représentant des élèves du collège-SF
- Madame Anne-Christine DENJEAN, représentante des personnels AED
- Monsieur Claude HALLAK, représentant des parents (CPE-SF)
- Monsieur Alkis GEORGIU, représentant des élèves du collège-SH
- Mademoiselle Nikolina KAKKOU, représentante des élèves du lycée-SH

Le quorum étant atteint, Monsieur GANIER, Proviseur, déclare ouvert le conseil d'établissement extraordinaire à 17h30, qui a lieu en visio-conférence.

Présentation de l'ordre du jour

M. GANIER accueille les membres du conseil d'établissement extraordinaire et explique qu'il n'y aura qu'un seul point à l'ordre du jour ; celui qui n'avait pu être décidé par vote, lors du précédent CE.

ORDRE DU JOUR

M. GANIER soumet pour approbation l'ordre du jour au conseil d'établissement :

- Contre-proposition du calendrier scolaire 2022-2023

M. GANIER rappelle la raison pour laquelle le vote du calendrier avait été ajourné lors du dernier CE. En effet, sur conseil de Madame POUZOULET, IEN de zone, un week-end prolongé avait été positionné au début du mois de juin, afin de permettre une respiration des élèves sur la dernière période scolaire.

Pour les enseignants du secondaire des deux sections, ce long week-end présentait le risque d'empiéter sur la période des examens. La nouvelle proposition retire donc un jour à ce long week-end pour le repositionner le 19 mai.

Il n'a pas été retenu de rallonger les congés d'automne ou les congés de fin d'année déjà suffisamment long. Par ailleurs les congés de février comptabilisant 13 jours dans le prochain calendrier, cette période est plus longue que l'an passé à la même époque.

M. GANIER soumet la nouvelle proposition de calendrier au CE.

VOTANTS : 20 POUR : 14 CONTRE : 6 ABSTENTION : 0

Le calendrier de l'année scolaire 2022-2023 est adopté.

La séance est levée à 18h00. Il est mis fin à la visio-conférence.

Le secrétaire de séance
Nicolas MINEUR

Le Proviseur
Damien GANIER